

To: (10)(2e) (10)(2e) (10)(2e) @minbuza.nl]; (10)(2e) (10)(2e) (10)(2e) @minbuza.nl]
Cc: (10)(2e) (10)(2e) (10)(1c) (10)(2e) @ (10)(1c) .nl]
From: (10)(2e) (10)(2e)
Date: Thur 4/2/2020 1:51:06 PM
Subject: Demande de (10)(2e) (10)(2e)

Bonjour (10)(2e),

J'espère que vous allez bien ainsi que votre famille.

Nous avons échangé ((10)(2e) ☺) sur la demande du Gouvernement Hollandais portant sur des masques, tablier et blouse chirurgicale.

Comme vous devez le savoir, ces produits sont interdits à l'export depuis le Maroc suite à la crise Covid 19. La raison en est que le Maroc doit pouvoir disposer de ces produits en grande quantité pour subvenir aux besoins locaux.

Cela dit, il y a une procédure à suivre pour un donneur d'ordre étranger qui souhaite s'approvisionner au Maroc et des impératifs à respecter.

La meilleure chose à faire est de vous mettre en rapport avec ((10)(2e) 2e) la directrice générale de l'Amith pour qu'elle assure une bonne coordination entre les différentes parties, Ambassade, Ministères concernés, Centres Techniques et d'Expertise si besoin, Maroc PME si besoin, ... Elle pourra vous fournir les impératifs en question.

Dès que vous aurez les informations finalisées sur les demande du Gouvernement Hollandais, pourriez vous svp lui transmettre votre demande ?

Son contact ((10)(2e) (10)(2e) (10)(2e) (10)(2e) @amith.org.ma

Merci de me mettre en copie pour que je gère avec elle toutes les démarches.

Dans l'attente,

Cordiales salutations

((10)(2e) (10)(2e)
(10)(1c)

Mobile (10)(2e)
Direct ((10)(2e) @ (10)(1c)

(10)(1c) - Casablanca
Te (10)(2e)